

ligue de défense des conducteurs

STOP À LA RÉPRESSION ABSURDE, OUI À LA CONDUITE RESPONSABLE



DOSSIER DE PRESSE



ligue
de défense
des
conducteurs
STOP À LA RÉPRESSION ABSURDE
OUI À LA CONDUITE RESPONSABLE

1 million de sympathisants

Association Loi 1901 – Crée en 2006

Charte des conducteurs responsables



Article 1 J'ADAPTE MA CONDUITE à la densité du trafic, à l'état de la route, aux conditions météorologiques et à ma forme du moment.

Article 2 JE NE SUIS PAS SEUL SUR LA ROUTE. Je garde mes distances et vérifie très régulièrement dans mes rétroviseurs que je ne gêne personne ; je me décale largement pour laisser passer ou doubler les deux-roues.

Article 3 JE NE CONDUIS PAS sous l'emprise de substances altérant sensiblement ma vigilance et mes réflexes.

Article 4 J'ENTRETIENS régulièrement mon véhicule pour garantir une sécurité maximale.

SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS	p. 4
NOTRE COMBAT POUR LES CONDUCTEURS	p. 5
NOS GRANDS SUJETS DE MOBILISATION.....	p. 6
NOS RESSOURCES	p. 8
CONTACTEZ-NOUS	p. 10



QUI SOMMES-NOUS

La Ligue de Défense des Conducteurs, une association militante et engagée pour garantir le droit à la mobilité individuelle

La **Ligue de Défense des Conducteurs**, association loi 1901 créée en 2006 et réunissant 1 million de sympathisants, a pour but de réunir le plus grand nombre de conducteurs responsables et de faire entendre leur voix. En premier lieu, nous militons pour en finir avec la répression aveugle et automatisée, déconnectée des réalités de la route, et passer à une politique efficace de sécurité routière. Nous nous appliquons également à dénoncer la stigmatisation dont les conducteurs font l'objet, simplement parce qu'ils utilisent leur véhicule régulièrement. Les problématiques de transition écologique, d'hyperfiscalité automobile ou de dérives de l'exploitation des technologies liées à la connectivité de nos véhicules se sont ajoutées à nos nombreux sujets de mobilisation, car elles constituent elles aussi des contraintes et/ou des menaces pour la mobilité individuelle des Français.

Face à ces dérives, la **Ligue de Défense des Conducteurs** agit en décryptant les politiques publiques en matière de sécurité routière et en informant les conducteurs. Notre association produit des études, des articles et mène des enquêtes, jouant le rôle d'un véritable contre-pouvoir. Enfin, elle organise des campagnes de mobilisation auprès des élus et des décideurs, pour faire évoluer les politiques et les moyens mis en œuvre pour moins de répression, mais plus de sécurité sur la route.



La **Ligue de Défense des Conducteurs** est l'association de conducteurs qui dispose de la plus forte capacité de mobilisation. Dans le cadre de notre lutte contre l'abaissement des limitations de vitesse, dont la mesure du 80 km/h, une seule de nos pétitions avait ainsi rassemblé plus de 2 millions de signatures. Présidée par **Gérard Landry**, elle est animée par une équipe dynamique et dévouée, emmenée par **Nathalie Troussard**, Secrétaire générale, et **Alexandra Legendre**, Responsable du pôle Etudes et Communication et Porte-parole de l'association.

ACTIV'ROUTE, LE SITE COMMUNAUTAIRE DE LA LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS DÉDIÉ À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER



Lors de son lancement par la Ligue de Défense des Conducteurs, il y a une dizaine d'année, Activ'Route devenait le premier réseau de signalement de zones dangereuses en France (routes dégradées, danger spécifique aux deux-roues, ralentisseurs illégaux, limitations de vitesses inappropriées, aménagements inadaptés, signalisations incohérentes...). Depuis sa création, plus de 24 000 « Activ'Routeurs » ont effectué des signalements et près de 5 300 réponses ont été apportées par les collectivités, via notamment des aménagements de voirie. Rappelons que le défaut d'entretien des routes se révèle particulièrement dangereux pour les automobilistes (mais aussi les autres usagers). Dans 30 % des accidents mortels, le facteur infrastructure - nid-de-poule, absence de rail de sécurité, défaut de signalisation - est ainsi impliqué.

NOTRE COMBAT POUR LES CONDUCTEURS

La répression systématique et l'injustice des mesures illisibles, souvent contradictoires, imposées par nos gouvernements successifs, ont engendré un mal-être auprès de millions d'entre nous, conductrices et conducteurs responsables, dont le seul tort est de détenir un permis de conduire et de s'en servir. Notre association mobilise donc, à travers différentes actions, tous ces sympathisants qui ne se reconnaissent plus dans les politiques publiques en matière de sécurité routière et de liberté de conduire. Parallèlement, la **Ligue de Défense des Conducteurs** exerce une activité de plaidoyer auprès des parlementaires et des élus locaux, tout en sensibilisant le plus souvent possible les médias aux sujets qui la préoccupent.

1/ Des prises de parole ciblées pour toucher et élargir notre communauté

Ils sont 1 million à nous suivre au quotidien. Ils, ce sont les conducteurs et les conductrices, pour qui l'automobile peut aussi bien être un outil de travail qu'une passion sans bornes. Tous ont en commun la conviction que l'infantilisation par la répression n'est pas la solution pour une meilleure sécurité routière et que leur liberté de mobilité individuelle doit être préservée. Ils signent nos pétitions, répondent à nos sondages, reçoivent nos mails, bulletins et newsletters... Ils interagissent aussi au sein de nos communautés sur les réseaux sociaux et interviennent, commentent et partagent nos posts.

2/ Des engagements clairement identifiés

Régulièrement, la **Ligue de Défense des Conducteurs** demande à ses sympathisants de s'exprimer sur les priorités qu'ils souhaitent voir adopter par notre association pour les douze mois à venir. Lutter contre l'impitoyable répression routière et la prolifération des radars, rappeler sans cesse que la liberté de conduire est un droit, nous mobiliser pour que l'état des routes soit amélioré, s'élever contre le recours systématique à la fiscalité pour ponctionner le portefeuille des conducteurs sont autant de sujets dont ils souhaitent que la **Ligue de Défense des Conducteurs** s'empare, afin de faire entendre leur voix. Charge à notre équipe, ensuite, de construire des stratégies de communication pour sensibiliser à la fois nos sympathisants, mais aussi les élus et les médias.

3/ Des actions concrètes auprès des élus et des médias

L'équipe de la **Ligue de Défense des Conducteurs** souhaite sensibiliser tous les profils d'interlocuteurs à ses combats. Les sympathisants de l'association sont les premiers concernés, mais les actions menées auprès des élus locaux, qui visent à leur expliquer notre démarche (80 km/h, prolifération des radars, Zones à faibles émissions, signalements Activ'Route...), nécessitent une communication tout aussi transparente. Mails, courriers postaux et rendez-vous, mais aussi soutien actif à leurs initiatives en faveur des automobilistes constituent des échanges habituels entre les responsables de l'association et les députés, sénateurs, présidents de département, maires...

Du côté des médias, la production de nombreux communiqués de presse et l'entretien de relations étroites avec les journalistes sur tous types de support – télé, radio, quotidiens, hebdomadaires, magazines spécialisés... – permettent à la **Ligue de Défense des Conducteurs** de faire régulièrement entendre sa voix.

NOS GRANDS SUJETS DE MOBILISATION

• Mobilisation sans faille contre la répression automatisée

C'est peu de dire que les Français sont exaspérés par la multiplication des radars automatiques. On en compte plus de 4 600, sans compter les radars « locaux » que les collectivités sont désormais autorisées à déployer ! Ce flicage du moindre excès de vitesse – rappelons que 95 % des infractions concernent des « petits dépassements » de la limitation (c'est ainsi que les qualifie la Sécurité routière elle-même !) inférieurs à 20 km/h et qu'une sur deux sanctionne les mini-dépassements de moins de 5 km/h – se révèle de plus en plus impitoyable.



Aux radars fixes, radars chantier, radars discriminants, radars tronçons, radars urbains, radars tourelle... s'ajoutent désormais les voitures-radar privatisées, conduites par des salariés d'entreprises privées dont la mission se réduit à se faufiler incognito dans la circulation pour piéger le moindre kilomètre-heure en trop. Elles seront 450 à terme à sillonna la France. Chacune roulant 7 jours sur 7 et rapportant chaque année jusqu'à 300 000 euros nets à l'État...

Pour stopper cette répression intolérable par les radars, la **Ligue de Défense des Conducteurs** a lancé de nombreuses pétitions. Les plus récentes demandent la suppression des voitures-radar privatisées ou encore le renoncement au déploiement des radars locaux par les collectivités... Ce sujet reste évidemment brûlant pour notre association.

• Mesure du 80 km/h : la LDC ne baisse pas les bras

Depuis 2020, il ne s'est quasiment pas passé un trimestre sans qu'un département n'annonce le retour de tout ou partie de son réseau routier secondaire à 90 km/h. Soit autant de désaveux pour la mesure phare du gouvernement d'Edouard Philippe, qui avait imposé le 80 km/h en juillet 2018... Mesure impopulaire et surtout malmenée par la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités), promulguée en décembre 2019 et autorisant donc les départements à relever la vitesse. **Cette progression du nombre de kilomètres revenus à 90, la Ligue de Défense des Conducteurs continue de la suivre, de l'encourager et de la soutenir à travers son Observatoire du 90 km/h vs 80 km/h**, au point d'être régulièrement consultée par les départements eux-mêmes dans le cadre de leurs réflexions sur le sujet. Avec un seul objectif : refaire du 90 km/h la règle, les abaissements de vitesse des exceptions, décidées par les élus de terrain complètement légitimes pour identifier les vraies zones dangereuses.



À noter qu'en 2020, notre association a produit un guide juridique d'aide à la décision pour les présidents de département, visant à les rassurer sur leur responsabilité pénale et administrative, en cas de rehaussement de la vitesse. [Un dossier à télécharger sur notre site.](#)

• Zones à faibles émissions : la transition écologique... sans transition



Grâce au soutien de nos donateurs, notre étude intitulée « *ZFE : la grande cacophonie* », [téléchargeable ici](#), a vu le jour dès 2021. Pourquoi les Zones à faibles émissions, quelles incohérences engendrées par leur mise en place, création d'un véritable « délit de pauvreté », mauvais ciblage des accompagnements financiers pour l'achat de nouveaux véhicules, porte ouverte au vidéo-flicage et à la vidéoverbalisation... Notre travail, très exhaustif, a permis d'éclairer tous les aspects obscurs du sujet ! En parallèle de cette enquête explosive, notre association a lancé

plusieurs pétitions demandant la suspension des ZFE, signées par des centaines de milliers de sympathisants. En 2025, nous avons par ailleurs rallié le mouvement des Gueux d'Alexandre Jardin et nous avons manifesté à plusieurs reprises, aux côtés d'autres associations et notamment la Fédération française des motards en colère (FFMC), pour que cette mesure ne voie pas le jour. Nos efforts n'ont pas été vains, puisque l'édifice des ZFE est à deux doigts de s'écrouler. La rentrée 2025 sera déterminante pour leur avenir ou leur suppression : quoi qu'il arrive, la **Ligue de Défense des Conducteurs** sera là.

• Ralentisseurs illégaux : des fléaux dans notre ligne de mire

Si les dommages matériels, voire corporels, que peuvent engendrer les ralentisseurs hors normes sont déjà identifiés, aucune étude n'avait été menée, jusqu'à ce jour, pour mesurer toutes les autres nuisances qu'ils engendent : surconsommation, CO₂, inconfort, bruit... c'est à cette tâche que la **Ligue de Défense des Conducteurs** s'est consacrée entre 2021 et 2022, d'abord en faisant construire un ralentisseur illégal, afin de mesurer scientifiquement sa différence d'impact sur véhicules et passagers. Des mesures réalisées par les experts de L'Automobile Magazine, avec le soutien de l'association Pour une mobilité sereine et durable et de l'Automobile-club des Avocats.



De ce travail de terrain est née **une étude, intitulée : « Ralentisseurs illégaux : + d'accidents, + d'impact sur l'environnement, + de carburant, + d'inconfort, + de bruit »**, publiée en 2022 et [téléchargeable](#) sur notre site. En 2024, première victoire : les collectivités locales se voient contraintes de respecter enfin le décret de 1994 régissant les conditions d'implantation des ralentisseurs... Ce dossier n'est pas clos !

• État des routes : notre appli de signalement de zones dangereuses Activ'Route grandit



Au vu de la difficulté rencontrée par les citoyens à alerter les gestionnaires de voirie à propos des zones dangereuses, notre association a créé en 2013 Activ'Route, site communautaire ou appli téléchargeable gratuitement sur IOS et Android, invitant ses sympathisants à devenir eux-mêmes des acteurs de la sécurité routière. **L'idée est de nous substituer aux méandres de l'administration** : lorsqu'un « Activ'Routeur » nous indique un nid-de-poule, un ralentisseur illégal ou encore un défaut de marquage au sol sur sa route, nous nous chargeons de faire aboutir ce signalement auprès du gestionnaire du tronçon de route concerné, après avoir déterminé s'il faut contacter une commune, un département, une direction interrégionale des routes... Nous assurons donc un suivi auprès des services compétents, relances comprises. Pour tout savoir sur Activ'Route : www.activroute.org

L'état des routes est un sujet auquel nous consacrons beaucoup d'efforts, puisque selon l'Observatoire de la sécurité routière (ONISR), le facteur « infrastructure » apparaît dans 30 % des rapports des forces de l'ordre rédigés à l'occasion d'accidents mortels. Alerter le grand public sur sa dégradation (notamment à travers une étude publiée en octobre 2020, [téléchargeable sur notre site](#)), mais aussi, donc, participer à son meilleur entretien via Activ'Route, sont deux missions que nous tenons donc à mener en parallèle du reste de nos activités.

Cette liste de sujets de mobilisation n'est pas exhaustive. Si vous souhaitez en savoir plus sur les activités de notre association, nous vous invitons à [télécharger notre Rapport annuel 2024](#).

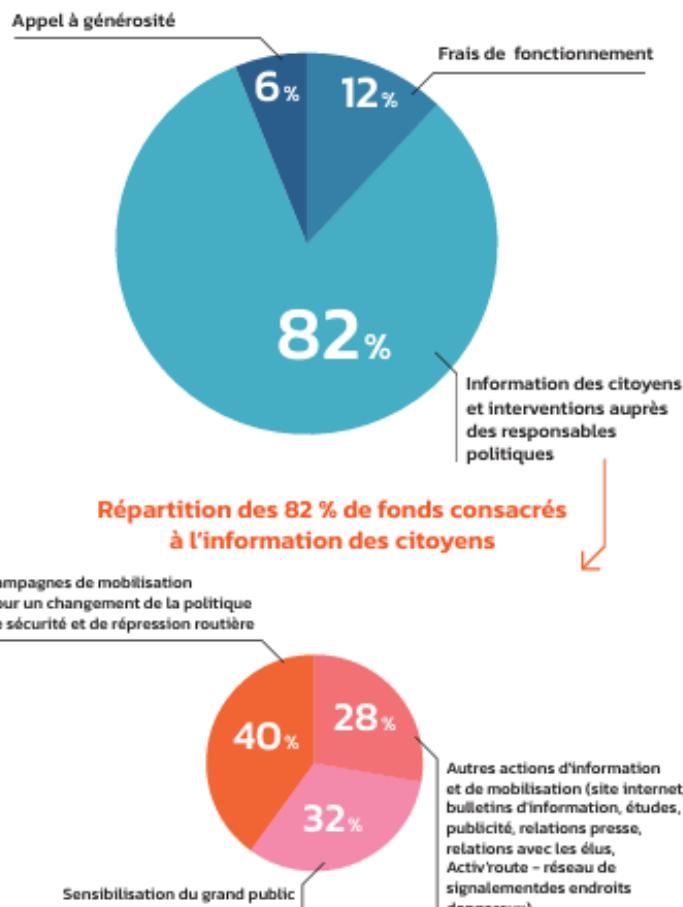
NOS RESSOURCES

Les Conducteurs, par leurs dons à notre association, deviennent des acteurs de la sécurité routière

Association loi de 1901, la Ligue de Défense des Conducteurs est indépendante de tout organisme public, de toute formation politique, syndicale ou professionnelle. Pour garantir cette indépendance, elle s'interdit de recevoir des subventions publiques et n'agit que grâce aux dons de ses membres.

L'indépendance et la liberté de ton caractérisent les actions de la **Ligue de Défense des Conducteurs**. Ces coudées franches, l'association les doit uniquement à ses sympathisants donateurs, qui sont ses seules sources de revenus. Leurs dons permettent de doter notre équipe des moyens nécessaires pour organiser des campagnes d'information du grand public, des actions de mobilisation auprès des élus et responsables politiques, des recherches, études et publications, mais aussi pour animer le site internet et les réseaux sociaux, entretenir les relations avec les parlementaires, les départements, les préfectures et les médias, sans oublier l'animation du site de signalements dédié à l'amélioration du réseau routier Activ'Route...

Comment sont utilisés les dons ?*



Le compte de résultat 2024 affiche un total de produits de 1 382 848 € et un total de charges de 1 308 659 €, dégageant un résultat positif de 74 189 €. Les comptes de l'association, certifiés par un commissaire aux comptes, sont publiés au **Journal officiel des associations**, consultable sur le site internet du [Journal officiel](#).

NOTES

CONTACTER LA LIGUE DE DÉFENSE DES CONDUCTEURS

Pour vos articles, interviews, enquêtes et reportages, deux interlocutrices se tiennent à votre disposition au sein de la Ligue de Défense des Conducteurs.



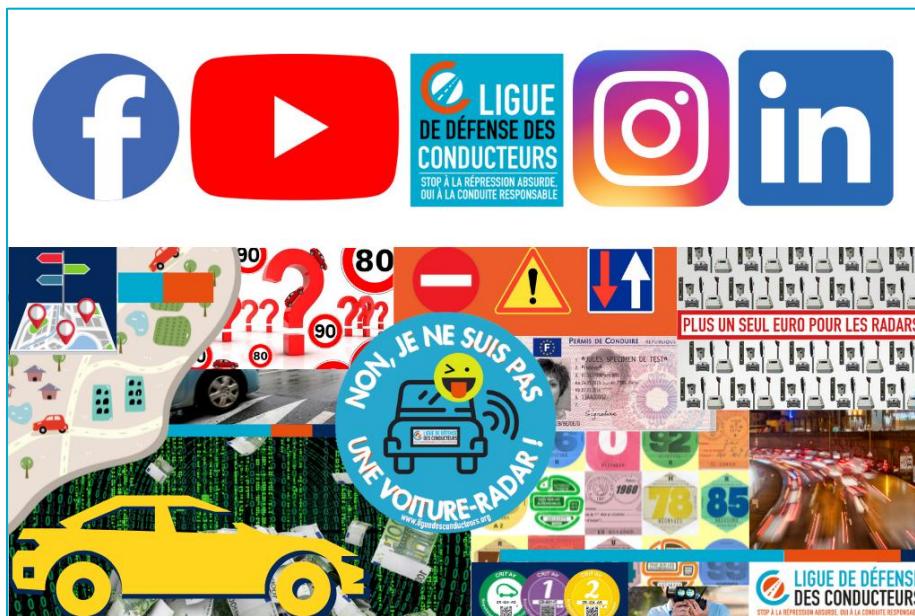
Nathalie Troussard
Secrétaire
générale



Alexandra Legendre
Responsable du Pôle
études
et communication
& Porte-parole

Une adresse mail : servicepresse@liguedesconducteurs.org

Un numéro de téléphone : 01 43 95 40 20



Retrouvez-nous aussi
sur les réseaux sociaux



[Facebook](#)



[YouTube](#)



[Instagram](#)



[LinkedIn](#)